

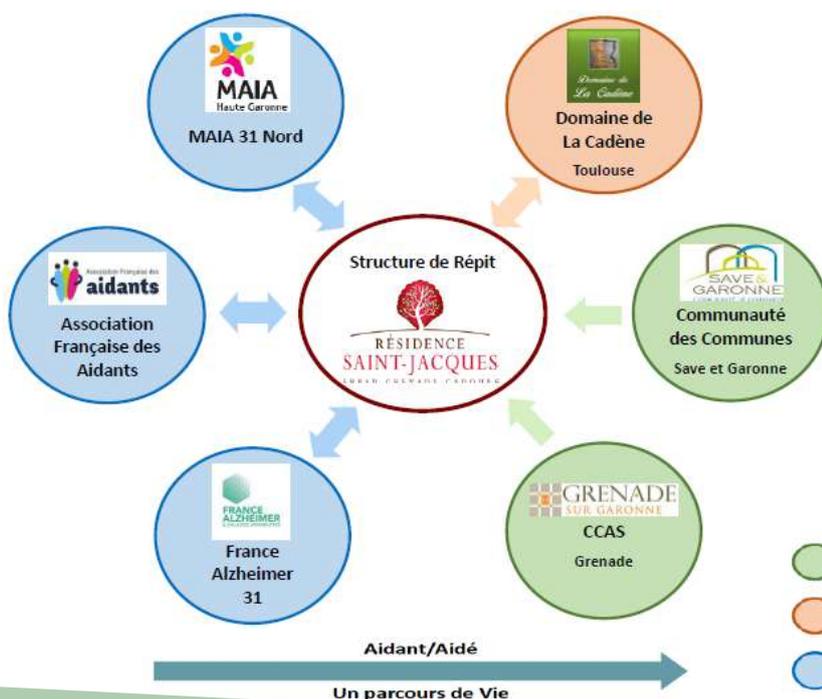
## Nos actions à destination des aidants

Depuis cette année et la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, les pouvoirs publics reconnaissent non seulement le statut de « proche aidant », mais également un véritable droit au répit. C'est dans ce cadre de prise en compte de l'épuisement des aidants que deux projets menés en multi-partenariat - *La Pause des aidants* et *La Halte répit* - ont été finalisés cet été.

**La halte-répit, dont l'établissement est porteur du projet, fait désormais partie d'une nouvelle activité de l'Ehpad en tant que solution alternative à l'hébergement pour des personnes du domicile.**

Financement	La Halte répit	Infos pratiques	Définitions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement de la Halte-Répit est assurée par :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil Départemental</li> <li>La Communauté des Communes</li> <li>Un prix de journée payé par les usagers</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La halte-répit ouvrira en novembre 2016</li> <li>Horaires d'accueil :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Deux demi-journées par semaine (les mardis et vendredis après-midi).</li> <li>Une journée entière par mois (un mercredi).</li> </ul> </li> <li>Lieu : Dans les locaux du PASA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Aidé</b> : Personne âgée, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparenté et <u>vivant à domicile</u>.</li> <li><b>Aidant</b> : Personne qui apporte un soutien régulier à un proche en situation de dépendance ou de perte d'autonomie (aidé) et cela <u>à titre non professionnel</u>.</li> </ul>
Agents principalement concernés		Objectifs du projet	Activités proposées
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sarah IBOS, Psychologue</li> <li>Sandrine MASSONNIE et Michèle BALIERE, ASG du PASA</li> </ul>	<p>Ce projet de territoire souhaite répondre à un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un moment de bien-être et de détente pour les « aidés »</li> <li>Répondre au droit au répit et au soutien des « Aidants ».</li> </ul> <p>Ce soutien donnera lieu à des rencontres à la demande mais également à des partages de temps conviviaux « aidants » ou « aidants-aidés ».</p>	<p>Les activités proposées respecteront les centres d'intérêts et les rythmes biologiques individuels de chaque « aidé » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités motrices (atelier cuisine, équilibre, jardinage ...)</li> <li>Activités cognitives (atelier mémoire, réminiscence ...)</li> <li>Activités sensorielles (atelier goût et saveur, espace multisensoriel ...)</li> <li>Activités sociales (repas thérapeutique ...)</li> </ul> <p>Les pratiques bientraitantes de l'établissement issue d'un engagement datant de plusieurs années (Formation du personnel à des méthodes non médicamenteuses : Humanitude, Validation, Montessori) orienteront les bénéficiaires du dispositif.</p>	

### Partenaires & Acteurs



La décision du Président du Conseil départemental autorisant l'EHPAD Saint-Jacques à créer une structure de répit expérimentale a été officiellement annoncée le 5 août 2016.

Seules 4 structures expérimentales pour toute la Haute-Garonne ont été retenues.

Notre établissement sera le seul EHPAD du département à offrir ce type de service.



- Structure du territoire
- Structure d'accompagnement / de prise en charge
- Structure d'orientation

# La Pause des Aidants

## Genèse du projet

Suite aux formations par France Alzheimer 31 pour des aidants familiaux organisées sur Grenade, un constat a été dressé : un lien avait été créé entre personnes très isolées et souvent en grande souffrance.

Un objectif en est ressorti : maintenir ce lien.

### Agents principalement concernés

- ◆ Marie-Annick LOVATO, Psychologue (une 1/2 journée par mois)
- ◆ Sandrine MASSONIE et Michèle BALIERE, A.S.G. du P.A.S.A. (une 1/2 journée par mois)

### Heures d'ouverture

Une demi-journée par mois (un mercredi après-midi de 14h à 17h)

### Objectifs

La convention signée par toutes les parties porte sur la mise en œuvre d'un programme d'actions d'aide aux aidants qui prendra la forme de plusieurs types de rencontres différents :

- \* **Régulièrement** : dans un cadre convivial, les aidants partagent et s'apportent mutuellement conseil et soutien, autour de la thématique de la vie quotidienne lorsqu'un proche souffre de la maladie d'Alzheimer ou apparentés. Ces temps sont animés par un professionnel
- \* **Ponctuellement** : soit dans un moment de partage entre les aidants et les aidés, autour d'activités de détente et de loisirs, animé par un/des professionnel(s) soit dans un temps d'information spécifique porté par un spécialiste du thème concerné.

Selon ces temps de rencontre et sur le même lieu, les personnes aidées seront prises en charge par une ASG dans le cadre d'ateliers de détente et de loisirs.

### Les moyens mis à disposition par les acteurs du projet

- ◆ **L'EHPAD Saint-Jacques** :
  - \* Les locaux du PASA une demi-journée par mois
  - \* Deux postes de Psychologues et un poste d'ASG (1/2 journée par mois)
- ◆ **L'A.D.M.R. S.S.I.A.D. & S.A.D. de Grenade** :
  - \* Un poste d'ASG à raison d'une 1/2 journée par mois.
- ◆ **Le C.C.A.S. de Grenade** :
  - \* L'animation et le pilotage du projet
  - \* L'inscription des participants aux rencontres
  - \* l'organisation ponctuelle d'activité de détente et de loisirs aidants/aidés
- ◆ **Le Domaine de la Cadène (Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants)** :
  - \* un accompagnement technique et un partage d'expérience pluridisciplinaire sur la réalisation de l'action

## Glossaire

**PASA** : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

**ASG** : Assistant de Soins en Gériatrie

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural (réseau associatif de services à la personne)

**SAD** : Service d'Aide à Domicile

**SSIAD** : Services de Soins Infirmiers à Domicile

**MAIA** : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

## à retenir ...

Halte-Répit	Pause des Aidants
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On s'occupe avant tout de la <b>personne aidée</b>.</li> <li>• Accessoirement on réunit si besoin les aidants pour un groupe de paroles ou d'activités communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On s'occupe avant tout <b>des aidants</b>.</li> <li>• Éventuellement on accueille l'aidé afin que l'aidant puisse participer au groupe de parole.</li> </ul>

Ces deux réalisations attestent une nouvelle fois de notre souci constant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos prestations en se positionnant notamment chaque fois que c'est possible, à la pointe de solutions innovantes.